

Les juifs dans le Languedoc médiéval. Le Mikvé de Montpellier du XIII^{ème} siècle.

I) Chronologie

700 Narbonne pierres tombales latin avec 3 mots hébreux. Plus ancienne attestation de juifs en Languedoc. Narbonne est appelé « le phare de la sagesse. »

Judaïcité effervescente à Montpellier. **1140** persécutions almohades, les juifs fuient en Provence et en Occitanie. L'Islam présent en Andalousie est un islam rigoriste non étayé par la raison. 3 choix possibles : Exil, conversion ou mort. Les Juifs se scindent en 2 groupes soit Afrique du Nord ou Occitanie. Les Juifs locaux sont moins sensibles aux acquis de leur temps à la différence des juifs andalous qui sont des intellos. *Ils n'avaient pas le droit d'écrire en arabe en Andalousie car non musulmans.* Ces intellectuels suivent la spiritualité d'un grand penseur : Maïmonide.

Longue histoire lie Montpellier aux juifs. Appelée « Montagne sainte » ou « Montagne du Temple. » Parallèle avec Jérusalem pour exprimer l'ardeur avec laquelle on étudiait à l'époque médiévale la Bible et le Talmud. (Comparé ainsi par Benjamin de Tulède 1165)

Comme la plupart des villes languedociennes Montpellier devient une terre d'accueil pour les Juifs. Surement dès la fin du X mais il est impossible de donner une date exacte de leur installation.

1^{ère} date : 1121 G5 testament interdit à ses descendants d'octroyer la charge de Bayle à un juif. (Édit peut appliquer car répétition de cette interdiction à plusieurs reprises !)

1201 : G8 a un percepteur juif Saltellus. En général, ils sont écartés des postes de haute responsabilité. Activités éco très diversifiées = Mazelier, courtier en étoffe, marchands de soierie, teinturiers, prop vignes, colporteurs...

Jusqu'à la fin du XII ils ne semblent pas avoir pratiqué le prêt à intérêt.

Au XIII à Montpellier on compte 1000 juifs, c'est la 2^{ème} ville après Paris et Rouen.

Au début du XIII ils participent à la défense de la ville contre S. de Montfort, ils fournissent 20000 flèches pour la défense de la ville.

Jacques Ier roi d'Aragon et Seigneur de Montpellier mène à l'égard des juifs une politique de tolérance. En 1267 il leur accorde le droit de construire une synagogue + quartier. Il leur vend une maison (aumône= fond d'aide aux indigents dots jeunes filles à marier.)

XIII Rue Barralerie maison de l'aumône asile charitable. Cimetière (entre portes Saunerie et saint Guilhem) des maisons d'étude signalées par le rabbin Benjamin de Tudèle. Taxe à payer très chère en échange de la propriété de l'ilot par les juifs.

Malgré cette attitude dû au rigorisme ecclésiastique, les Juifs font partie intégrante de la cité. Par la suite de nombreux rappels à l'ordre prouveront qu'au quotidien les 2 communautés vivent en bonne entente. S'accommodent les uns les autres.

A la veille de 1306 la principale activité : le prêt. Toutes les classes de la société chrétienne avaient recours au prêt juif. Sorte de crédit agricole, social et artisanal.

1306 expulsion par Ph le Bel spoliation de leurs biens... (GB en 1290) mais à Montpellier toléré par les rois de Majorque. Puis rappel en 1315 (rachat de leurs biens mais ne retrouvèrent jamais leur éclats...)-1322 nouvelle expulsion jusqu'en 1359.

Avant la peste noire nous sommes à l'apogée démographique de la population juive environ 2000 à 2500 personnes. (Benjamin de Tudèle évalue la population juive marseillaise dans les proportions voisines.)

1349 Achat de Montpellier par Jean le Bon.

1362 Obligation de porter un signe distinctif.

1365 Déplacement du lieu de résidence vers rue vieille Intendance sous ordre du Duc d'Anjou (peu de conséquence). Pas bon qu'ils habitent en centre lieu pour les chrétiens qui sont bien protégés. Comme grande insécurité écarte vers les portes de la ville les juifs. Les Juifs sont considérés comme des *estrangers*. Une nouvelle synagogue est créée en 1387.

1368 séparation des Mazels (boucherie) puis 1 puit spécifique leur est attribué pour que les Chrétiens « ne boivent ni leurs souillures, ni leurs scandales. »

1373 Port de la rouelle obligatoire à Montpellier.

1387 nouvelle synagogue plus au Nord. Evêque de Vernobs s'insurge car trop de munificence. Réduction des proportions.

Apogée de l'expansion démographique (1348 environ 2000 à 2500 personnes)

1394 : Expulsion définitive.

Fin XIV 28 familles étaient propriétaires de vigne autour de Montpellier (faire un vin casher). Nombreux sont les médecins juifs qui ont pratiqué leur science à Montpellier.

Histoire de la communauté juive s'arrête avec l'édit royal de 1394 (Provence jusqu'en 1481, Comtat Venaissin, Perpignan appartient au roi de Majorque. Leurs descendants ont essayé de revenir mais sans succès.)

1501 Louis XII expulsion des juifs de Provence.

XVI grande expulsion des juifs d'Espagne par Isabelle la catholique ? « Marranes » se réfugient à Montpellier.

E Leroy Ladurie « Ils se marient d'abord entre eux, se soutiennent, se poussent dans le commerce, la pharmacie, la médecine. Ils deviennent protestants, au bon moment, vers 1550 1560. Puis ils se reconvertissent au catholicisme au début du XVIIe siècle, toujours au bon moment. Certains de leurs descendants, tels les Saporta, finiront catholiques dans la noblesse de robe du temps de la Contre-Réforme. »

Clotilde Cichostepski- Janvier 2020

XVII Aux juifs d'Espagne s'ajoutent les coreligionnaires du Comtat Venaissin. 1653 expulsés mais autorisation seulement pendant les foires. Période d'intolérance culmine sous Louis XII en 1615.

1732 séjours interdits en Languedoc

1790 Droit citoyens par lettre patente de Louis XVI.

Entre deux guerres environ 300 personnes Nombreux réfugiés dès 1940

1962 mutations rapatriées. Aujourd'hui 6000 juifs à Montpellier.

II) TOPOGRAPHIE des juifs de Montpellier

Emplacement concentré en 2 points distincts de la ville : la partie royale près du palais des Guilhem et dans l'espace ecclésiastique vers Montpelieret. On retrouve des traces dans la partie « comtale » rue sabaterie neuve. Regroupement des juifs au XIV. « domus helemosime » ou « maison d'aumône » propriété de Jacques II d'Aragon 1277. Et sinagoga judeorum. En 2008 on retrouve *le Mahzor* dit de « Montpellier » rituel écrit par les Juifs « du Mont » réfugiés en 1394 dans le comtat Venaissin. Imaginons nos juifs du mont fixant sur un parchemin une partie de leur liturgie afin d'en laisser une trace écrite et d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Il semble que les juifs du seigneur ecclésiastique soient moins bien traités que ceux du royaume d'Aragon. En 1315 on présume qu'ils auraient préféré aller à Castel Moton sous protection du roi de Majorque.

Les juifs ont occupé au centre de la ville un espace privilégié que les habitants des faubourgs finiront par convoiter. Mais cela se fera qu'à partir de 1365. Rappel à l'ordre se voit dans tout le midi après le fléau de 1348. « Espace ouvert qu'ils ont élargi au fur et à mesure par leurs achats immobiliers s'installant dès lors auprès des non-juifs. » On ne peut nullement parlé d'un ghetto. Nous ne trouvons nulle part la mention de « rue de la juiverie... » originalité de la topographie montpelliéraine.

III) Le MIKVE : histoire et pratique

HISTOIRE : Ensemble en sous-sol dans la rue de la Barralerie. Volontaire car les autres bâtiments médiévaux n'ont pas de cave. (Les caves à Montpellier existent depuis le XVII XVIII creusées en sous œuvre comme cave à vin.)

Le mikvé est la base des 1^{ère}s fondations d'une communauté juive avant même la synagogue (Mikvé, synagogue, salle d'aumône puis salle d'étude). Celui de Montpellier a été redécouvert dans les années 1980 et fait partie actuellement des plus anciens avec celui de Besalu (Catalogne), Spire (Allemagne) et Syracuse en Sicile. On note une grande similitude avec les 2ers dans les proportions et la forme alors que celui de Syracuse datant du VI est très différent. Le mikvé de Carpentras date du XIV, les dimensions semblent assez proches. Il est aujourd'hui classé monument historique et n'est plus en activité. C'est un bain d'eau pure renouvelée naturellement ne provenant d'aucune canalisation, ni de ruissellement en surface. L'eau doit y être naturelle : Soit eau de pluie recueillie en toiture/ source vive/ nappe phréatique.

(d'après les informations de JM Chouraqui) Le rituel du mikvé

Mikvé en hébreu = rassemblement des eaux mais aussi ESPERANCE.

Chez les juifs IMPUR = Mort et le PUR = VIE.

La pratique du rituel du mikvé commence à partir du mariage. Car on se marie pour donner la vie. L'homme et la femme iront donc au mikvé avant leur mariage pour que le couple soit casher. Ensuite la femme va au mikvé 7 jours après la fin de ses menstruations car elle porte la mort en elle = elle est impur elle a un ovule mort en elle.

Le mikvé la rend pur = capable de revivre mais aussi redonne l'espérance de la vie, elle se trouve à nouveau disponible pour donner la vie.

Pourquoi 7 jours après la fin de ses règles ?

- 7 = 7 jours de deuil que dans la tradition juive l'on doit respecter après le décès d'un membre de la famille = 7 jours du deuil de l'ovule.
- 7 jours c'est aussi pour l'homme une façon de reconsidérer sa femme qui n'est pas un objet. « tu dois réapprendre à être fiancé. Tu dois retrouver ta femme après le mikvé comme si c'était ta nuit de noce. » talmud.

La femme doit s'immerger en **position fœtale** et dit 3 bénédictions : « soit béni éternel notre Dieu qui nous a ordonné de nous plonger. ». L'eau du mikvé doit être courante mais elle est surtout bien chauffée car elle fait référence au liquide amniotique. Par le mikvé la femme vit une nouvelle naissance. L'eau débouche dans le bassin par un orifice ayant valeur symbolique de « passage ». L'Immersion est une mort et une renaissance.

Ce sens de la purification est le sens premier. Il existe de multiples autres cas où la femme va au mikvé comme après un **accouchement** la femme va au mikvé mais là elle ne porte pas la mort en elle. Le sang rappelle alors le sang du sacrifice et elle doit se purifier pour être à nouveau dans une dimension de vie. Elle peut y aller au moment des grandes fêtes dans un sens de ressourcement spirituel.

Les hommes vont aussi au mikvé pour se purifier notamment s'il y a eu masturbation ou éjaculation précoce (= refus de vie.) L'homme à la veille des fêtes doit aller au mikvé = coutume.

Le mikvé est le lieu le plus important chez les juifs. Si l'on se converti au judaïsme pour véritablement **avoir changé de statut** il faut être passé par le mikvé.

IV) Annexe :

Maïmonide fut talmudiste médecin et philosophe. Il procède à une critique raisonnée des traditions religieuses, dénuée de préjugés. On disait qu'il « pense en grec, écrit en arabe, prie en hébreu. » Admiré par les juifs, arabes (musulmans). Sa famille est chassée par les Almohades et en 1158 il part à Fes puis Palestine puis Caire où il devint médecin du Sultan. Il pratique l'Art de la médecine et connaissance des lois de la Religion. Sa langue est l'arabe. La pensée de Maïmonide est rationalisante, et entre 1230 et 1305 on voit des tensions graves au sein des communautés juives, Maïmonide est excommunié et les juifs condamnent ses écrits. Sa pensée : concilier la Torah de Moïse et écrits de la philosophie grecque.

Ce sont les communautés juives du Languedoc qui furent les véritables héritiers de la pensée Maïmonide. Les juifs de Lunel firent appel à Maïmonide en qualité d'autorité rabbinique et médicale à la fois. Grand renommée à travers le monde.

Controverses 1230-1300. Juifs montpelliérains se prennent d'engouement pour la pensée de Maïmonide *le Guide des perplexes* tentait de concilier foi et raison. Mais des clivages notamment les conservateurs redoutent intrusion du savoir profane. Vers 1230 le rabbin de Montpellier fit appel à l'école talmudique rigoriste du Nord français qui condamna le *guide* objet du scandale et excommunia les communautés occitanes. Les livres de Maïmonide auraient été détruits sinon brûlés en place publique à Montpellier. Débat ressurgit en 1300. Fin de la polémique en 1306 avec l'expulsion. Dans la ville du Mont intégrée dans les pays de la couronne d'Aragon (1204 -1349) les Juifs obtinrent un délai pliant bagage trois mois plus tard le 16 octobre 1306.

Certains cercles ultra-orthodoxes rejetaient la médecine, on doit s'en remettre à Dieu seul. Maïmonide ne condamne que l'astrologie, il voit dans la maladie un processus biologique normal. Comme Hippocrate, il s'élève contre la magie, empêche les amulettes autour du cou des enfants. Hardiesses, liberté du jugement. Il opte pour des remèdes rationnels, simples. Règles diététiques strictes suffisent à la bonne santé. Rétablir la forme du malade, faire confiance à la nature. Pour Maïmonide éthique et diététique vont de pair. Il est aussi très attentif au trouble psychologique. Ecrivit un traité d'hygiène en 21 points. La vie des sens doit être subordonnée à la vie de l'âme. On trouve aussi un traité sur les poisons. On sait que Guy de Chauliac s'en est maintes fois inspiré. Il a résumé sa pratique médicale « *les aphorisme de Moïse Maïmonide.* » et se présente comme un simple compilateur des œuvres d'Hippocrate et Galien. Il sera traduit en hébreu 2 fois.

V) Axe à questionner :

Le rituel du mikvé : d'après les sources et les questionnements auprès de diverses communautés juives, il dépend vraiment des communautés voir même de chaque juif. On sait qu'il existe un rituel judéocomtadin. Il se pratique principalement chez les juifs ultra pratiquants.

La question d'une eau chauffée et de sa propreté reste encore controversée.

La question de la pratique du mikvé chez les juifs nazaréens notamment chez Marie est à élucider.

Le port de signe distinctif ? Avec l'Eglise des humiliations, vexations... **Port de la rouelle** (rouge/blanc) à partir de 1215= les 30 deniers de Juda ou forme de l'hostie ? Jaune soufre Lucifer faux monnayages traitres puis rouge et blanc. Difficile de comprendre la forme mais surtout retenir distinction par la couleur Jaune = cheveux de judas virant vers le rouge = roux. , couleur de la fausseté de la félonie du mensonge. Signe infamant Concile de Latran (interdiction de recourir à des médecins juifs, Véritable dispositif antisémite port de la rouelle, débiteurs chrétiens ne sont pas obligés de payer leurs créances aux prêteurs juifs.)1195 assemblées des évêques interdit aux domestiques chrétiens de travailler pour des Juifs. Pas nourrices juives. 2 conciles : Narbonne (1227) et Béziers (1246).

Sources bibliographiques : Iancu (Carol) « Les Juifs à Montpellier et dans le Languedoc. Du Moyen Âge à nos jours » Archives de Sciences Sociales des Religions Année 1989 67-2 pp. 286-287

Les Juifs du Midi - Une histoire millénaire. De Danièle Iancu, Carol Iancu, 1995.